

La G@zette finistérienne de l'UNC



Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents

N°92 - Novembre 2024



L'UNC du Finistère adresse tout son soutien et ses vœux de prompt rétablissement :

- aux 47 gendarmes blessés à Saint-Soline, le week-end du 12-13 octobre dernier lors d'affrontements avec des manifestants
- au Gendarme de la brigade de Montauban-de-Bretagne (35) grièvement blessé à la suite d'un refus d'obtempérer lors d'un contrôle routier, le 14 octobre 2024.

L'UNC du Finistère adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible envers :

- les policiers, les gendarmes, les pompiers, les personnels des différents ministères, les élus, les policiers municipaux victimes d'agression, ou de tentatives, au cours de leurs missions
- tous les militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures.

Les infos de l'UNC29

Réunions des secteurs

Les réunions des secteurs se sont déroulées avec des membres du Bureau : François Sévin, président départemental, Claude Bail, président départemental adjoint, Charles Bizien, vice-président départemental, Yann Droumaguet, secrétaire départemental, Alexis Bonenfant et Richard Wickersheimer, trésoriers départementaux :

- le 21 octobre au Drennec pour les secteurs 5 et 6, et à Lanildut pour les secteurs 3 et 4 ;
- le 22 octobre à Hanvec pour les secteurs 1 et 2 et à Saint-Pol de Léon pour les secteurs 7, 8 et 12 ;
- le 24 octobre à Rosporden pour les secteurs 9, 10 et 11.



Ces réunions ont permis de traiter divers sujets comme l'action sociale, les finances de la fédération, le recrutement.

Les membres du Bureau félicitent et remercient les responsables des UNC de Le Drennec Kersaint-Plabennec, de Lanildut, d'Hanvec, de Saint-Pol de Léon et de Rosporden pour l'organisation de ces réunions.

Nous remercions également les présidents et responsables des UNC locales d'y avoir participé. Un compte-rendu sera rédigé ultérieurement et adressé aux présidents.

Médaille d'Outre-mer

Par Décret n° 2024-927, en date du 10 octobre 2024, la Médaille d'Outre-mer, sans agrafe, est étendue à l'ensemble des services militaires accomplis sur le territoire national, en dehors du territoire européen de la France.

Cette médaille, avec ou sans agrafe, est destinée à récompenser les services militaires ou civils rendus aux armées en dehors du territoire européen de la France ou à l'étranger :

La médaille d'outre-mer avec agrafe peut être décernée par le ministre de la défense aux militaires ou aux civils, français ou étrangers, ayant participé à des opérations menées à l'étranger dans le cadre d'une guerre, d'un conflit armé ou d'une opération extérieure, sous le commandement des armées, directions ou services du ministère de la défense.

La médaille d'outre-mer sans agrafe peut être décernée par le ministre de la défense aux militaires ou assimilés relevant du ministère de la défense, ayant servi en activité et avec distinction en dehors du territoire européen de la France ou à l'étranger.



JO du 12/10/2024 n° 243

Médaille des blessés de guerre



Le décret 2024-702, en date du 5 juillet 2024, crée une nouvelle catégorie de bénéficiaires de la Médaille des blessés de guerre pour l'étendre aux personnels militaires blessés à l'occasion d'une opération intérieure de protection militaire du territoire. Il définit les conditions d'attribution de cette décoration dans le cadre de ce nouveau dispositif qui tient compte des situations nées à compter du 1er janvier 2024.

Cette décoration pourra désormais être attribuée aux militaires blessés par un tiers hostile ou en présence d'une menace imminente à l'occasion d'une opération ou mission intérieure de protection militaire du territoire national déterminée par arrêté ministériel, pris sur la proposition du chef d'état-major des armées

JO du 06/07/2024 n° 159

Promotion du 11 novembre 2024

Les insignes de porte-drapeaux

Insigne 10 ans :

- Philippe Marin, UNC de Lannilis Tréglonou

Insigne 3 ans :

- Jean-Louis Jestin, UNC de Bourg-Blanc Coat-Méal
- Kévin Le Roux, UNC de Bourg-Blanc Coat-Méal
- François Madec, UNC d'Elliant
- Tristan Moëlo, UNC de Moëlan-sur-Mer
- Érin Pichon, UNC d'Elliant
- Francis Renaud, UNC de Le Folgoët



Adhérents promus dans les décorations internes



Médailles du Mérite UNC

Bronze : 17
Argent : 12, dont 7 à titre exceptionnel
Vermeil : 5
Or : 7 à titre exceptionnel
Grand or : 5, dont 4 à titre exceptionnel



Médailles de la Croix du Djébel

Bronze : 7
Argent : 9, dont 7 à titre exceptionnel
Vermeil : 6
Or : 1 à titre exceptionnel

Nous adressons toutes nos sincères félicitations aux nouveaux décorés.



Le port des décorations internes

Nous vous faisons part du courrier adressé par la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur au président de l'UNC de Châlons-en-Champagne en réponse à son courrier sur le port des décorations internes lors des commémorations officielles, notamment pour les porte-drapeaux.

Source : <https://www.facebook.com/share/p/6LTnGiW5uPJiKEMG/>

Paris, le 04 OCT. 2024

GRANDE
CHANCELLERIE
DE LA LÉGION
D'HONNEUR

Cabinet

Affaire suivie par :
Guillaume Boulanger
Chef de cabinet

Tél 01 40 62 83 11
guillaume.boulanger
@legiondhonneur.fr

Référence :
2024/GB/89

Monsieur,

Par courrier du 26 juillet dernier, vous avez appelé l'attention du grand chancelier de la Légion d'honneur sur le port des décorations associatives, notamment par les porte-drapeaux.

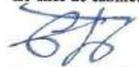
La règle fixée par le code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite est l'interdiction absolue du port de décorations qui présentent une ressemblance avec une décoration officielle française ou étrangère.

Afin de respecter cette règle, il convient également de ne pas associer, sur le côté gauche de la poitrine, des décorations associatives aux décorations officielles.

Les participants à une cérémonie patriotique doivent adopter une attitude digne et une tenue sobre. La grande chancellerie recommande donc que les porte-drapeaux portent sur le côté gauche de la poitrine toutes leurs décorations officielles et, s'ils le souhaitent et que l'autorité organisatrice de la cérémonie ne s'y oppose pas, une seule décoration associative correspondant au drapeau porté, sur le côté droit de la poitrine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef de cabinet


Guillaume BOULANGER

Monsieur Bernard MUFF
Président de l'UNC de Châlons-en-Champagne

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR
1 rue de Solferino, 75700 Paris 07 SP - Tél. 01 40 62 84 00 - www.legiondhonneur.fr

Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives

La cérémonie départementale de la Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives, s'est déroulée ce mercredi 25 septembre 2024, sur l'esplanade François Mitterrand à Quimper, sous la présidence de monsieur François Frapé, secrétaire général, sous-préfet du Finistère, de madame Isabelle Assih, maire de Quimper, de monsieur Paul, sénateur de la circonscription, du délégué militaire départemental, d'un capitaine de frégate représentant le préfet maritime.



Le colonel commandant du groupement de gendarmerie du Finistère, le président de l'Office National des Anciens Combattants du Finistère, le directeur départemental de la Sécurité Publique du Finistère, le représentant des associations d'harkis de Bretagne, des élus locaux y assistaient également en présence des membres des diverses associations patriotiques, accompagnées de 12 porte-drapeaux, devant un public restreint.

Notre ami Rémy Fabre de l'Union Nationale des Parachutistes assurait la fonction de maître de cérémonie. Monsieur François Frapé, sous-préfet du Finistère, s'est chargé de transmettre le message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre de la défense, dans lequel la France honore solennellement les Harkis et autres membres des formations supplétives pour avoir servi notre pays, durant la guerre d'Algérie, entre 1954 et 1962, sur quoi elle reconnaît sa responsabilité dans leur dramatique destin et entend poursuivre son travail de mémoire, en cette cérémonie annuelle qui symbolise la réparation et la transmission de cette histoire au sein de la communauté nationale.



Ainsi, reprenant le message du ministre des armées, Sébastien Lecornu, a souligné que les Harkis livrés à leur sort à la fin du conflit, après le lâchage des troupes françaises « ont été soumis aux exactions et à la torture ». « Sous le choc d'une vie qui bascule, ils ont été obligés de fuir leur pays d'origine accueillis avec peu de considération dans une culture qu'ils ne connaissaient pas ».

En fin de cérémonie, le sous-préfet du Finistère, la maire de Quimper, le sénateur, le délégué militaire départemental, le représentant du préfet maritime, le représentant des associations d'harkis ont respectivement déposé des gerbes de fleurs avant de saluer et remercier les porte-drapeaux ainsi que les anciens combattants présents, principalement des membres de l'UNP.

L'UNC du Finistère était représentée par l'UNC du pays de Quimper, Rémy Fabre, André Bozec (porte-drapeau) et André Saliou (reporter photographe).



La vie des UNC locales

UNC de Clohars-Carnoët

Les Fusiliers marins à l'honneur

Le vendredi 4 octobre s'est tenue une cérémonie en 2 temps à Clohars-Carnoët avec un dépôt de gerbes et la remise de fourragères à de jeunes fusiliers marins de l'école de Lorient. À Saint-Maurice tout d'abord, en présence des élus, d'autorités civiles et militaires, des membres de l'UNC de Clohars et de Riec-sur-Bélon, et de Marcel Raoult, grand Résistant qui avait déjà là les armes à la main il y a 80 ans, des gerbes étaient déposées et une Marseillaise émouvante était chantée.



L'ensemble des participants, ainsi que les porte-drapeaux et une dizaine d'anciens Bérêts verts, ont pris ensuite la direction du Pouldu où s'est déroulée une cérémonie dite de tradition en l'honneur des 2 promotions de fusiliers marins de Lorient. Étaient présents une centaine de militaires sous la présidence du contre-amiral Majou, commandant de la force maritime des fusiliers marins et commandos. Est alors venu le temps de la remise de fourragères à ces jeunes militaires. Une bonne trentaine est quartier-maître de la flotte et une quarantaine a obtenu son brevet d'aptitude technique. Au cours de cette cérémonie 5 militaires ont été faits chevalier de la Légion d'honneur pour leurs actions en missions.

Cette cérémonie a été organisée au Pouldu suite à la promesse faite par le maire, Mr Juloux, pour rendre hommage à Guillaume Pennec, un enfant du pays qui portait ce prestigieux bérêt vert. Elle ne pouvait se terminer sans un défilé des troupes et un vin honneur offert par la municipalité.



UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon

Participation au forum des associations

Le samedi 7 septembre l'UNC Guipavas/Le Relecq-Kerhuon était présente au forum des associations à Guipavas.

Pour la première fois cette année, il avait lieu à la halle du Moulin Neuf.

Le stand installé, de très nombreux Guipavasiens ont déambulé dans les allées. L'UNC a fait de très belles rencontres et quelques adhésions.

Merci aux bénévoles qui se sont succédé sur le stand tout au long de la journée.



UNC de Concarneau

Sortie conviviale

Le 10 octobre, l'UNC de Concarneau et les ACPG de Melgven se sont regroupés pour une journée loisirs avec au programme une visite du musée mémoire 39/45 de la Pointe Saint-Mathieu à Plougonvelin.

Ce Bunker de commandement allemand a été restauré à l'identique et permet de découvrir la vie quotidienne sur le mur de l'Atlantique au travers de mises en scènes saisissantes de réalisme.

À 12 heures, tout le petit groupe s'est retrouvé au restaurant "Le Cabaret club" à Locmaria-Plouzané pour déjeuner et se défouler sur la piste de danse où quelques uns d'entre nous se sont démarqués pour nous faire découvrir leurs talents de danseurs.

Le retour dans le Finistère Sud s'est déroulé dans une excellente ambiance, et tout le monde enchanté d'avoir passé une sympathique journée. Un arrêt était prévu au mémorial de l'Hôpital-Camfrout qui rend hommage aux 1200 morts Finistériens durant les guerres d'Indochine et de Corée.



UNC d'Irvillac

Commémoration du 16 août 1944

Le vendredi 16 août 2024 à 11H00, la commune, l'Association des Anciens Combattants et Le Souvenir Français, ont célébré le quatre-vingtième anniversaire des combats du 16 août 1944 devant le monument de la Résistance, rue du 16 août 1944.

De nombreuses personnalités civiles et militaires ont assisté à la cérémonie au cours de laquelle deux élèves de CM2, Méline Weber et Gicchino Jacq ont lu des récits relatant cet événement historique au cours duquel 18 Résistants des Forces Françaises de l'Intérieur ont perdu la vie.

Leurs noms ont été rappelés par une jeune fille de la commune, Charlène Le Bris, membre du Souvenir Français. Le Maire, Jean Noël Le Gall, a souligné la bravoure de ces combattants qui ont eu le courage de s'opposer à la barbarie nazie pour défendre notre démocratie et les valeurs de la République.



UNC de Plabennec

Une journée à la pointe Saint-Mathieu

Vendredi 4 octobre 2024, 19 adhérents de l'UNC de Plabennec ont visité le site mémoriel de la pointe Saint-Mathieu.

Accueillis au musée Mémoires 39-45 par les frères Coquil, qui ont aménagé les cinq étages de cette forteresse baptisée « Graf spee », les visiteurs ont ainsi découvert les liens historiques avec Plabennec : les canons de 280 mm de cette position avaient tiré des obus sur Lormeau lors de l'attaque du bivouac américain (ces bouches à feu avaient une portée de 40 km). Le colonel Martin Fürst qui s'était retrouvé face aux Américains le 7 août 1944, au carrefour de la gare, avait poursuivi sa retraite jusqu'à Plougonvelin dont il fut nommé commandant militaire de la batterie « Graf Spee » et de la poche du Conquet avant de se replier sur Brest.



Une cérémonie le 31 octobre

Après un repas de cohésion, le groupe s'est recueilli au cénotaphe de Saint-Mathieu où quelques marins plabennecois disparus en mer ont leur photo. Prochain rendez-vous le 31 octobre à 16 h 45 devant le monument du Souvenir français, au cimetière. Ouverte à tous, cette cérémonie rend hommage aux morts de toutes les guerres, civils ou militaires.

UNC de Plouarzel Ploumoguier

Tournois de belote et de dominos

Réunies dans la salle polyvalente de Plouarzel, mise à disposition par la municipalité, 26 équipes de diverses communes (Ploudalmézeau, Milizac-Guipronvel, Brélès, Lampaul-Plouarzel, Saint-Renan, Ploumoguier, Plouarzel...) se sont rencontrées lors des tournois de belote et de dominos organisés par l'association le samedi 19 octobre 2024.

18 équipes ont joué à la belote et les vainqueurs ont été Chantal Chron et Nicole Inizan.

Aux dominos, les rencontres ont été dominées par un couple local Albert et Josette Omnès.

L'équipe de bénévoles orchestrée par Pascal Le Bizec servait entre chaque partie boissons et gâteaux.

Les quatre meilleures équipes des deux concours ont été récompensées par des lots offerts généreusement par les commerçants de Plouarzel et Saint-Renan.

Tout le monde s'est donné rendez-vous pour la prochaine rencontre le 8 mars 2025.



UNC de Saint-Renan

Forum des associations

Pour la première fois, nous avons participé au forum des associations de Saint Renan le 31 aout dernier.

De nombreux contacts ont été établis mais pour l'instant, deux concrétisations d'inscription en espérant en avoir d'autres dans les semaines à venir.

Jean-Claude Musy, secrétaire, Bernard, président, Quentin et Clément, membres



Journée conviviale

Le samedi 14 septembre, nous avons organisé notre journée de convivialité, en association avec le Souvenir Français, le repas fut très apprécié, dans l'après midi, les boulistes se sont retrouvés pour un tournoi, tandis que les autres se sont rencontrés aux dominos et à la belote.

Ce fut une excellente journée, les plus vaillants sont restés le soir afin de terminer les restes du repas.

Nos amis disparus

UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon : **François Coat**, 98 ans, AFN, décédé le 25 octobre 2024

UNC de Kerlouan : **Goulven Guillerm**, 90 ans, AFN, maître MANPD, retraité Officier marinier

UNC de Landivisiau : **Philippe Blondel**, 61 ans, AFN, Trésorier de l'UNC locale, décédé le 26 octobre 2024

UNC de Le Drennec Kersaint-Plabennec : **Jean-Yves Arzur**, 85 ans, AFN, décédé le 17 octobre 2024 ;

André Allain, 90 ans, AFN, décédé le 25 octobre 2024

UNC de Moëlan-sur-Mer : **Maurice Pensec**, AFN, décédé en juillet 2024 ; **Gérard Pensec**, AFN, décédé en octobre 2024

UNC du plateau de Ploudiry, La Martyre, Tréflévénez, Loc-Éguiner : **Jean Pichon**, 87 ans, AFN

UNC de Plouarzel Ploumoguer : **Yves Kerjean**

UNC de Ploudalmézeau Portsall : **Alain Abasq**, 96 ans, Indochine, AFN

UNC de Pont-Aven Nizon : **Jean Nerzic**, 92 ans, AFN, ancien porte-drapeau de l'association

UNC de Rosporden : **Jean-Pierre Thieffin**, 86 ans, AFN

Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon

Hommage à François Coat, Doyen de l'association

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de François Coat, doyen de notre association, à l'âge de 98 ans. François était bien plus qu'un membre actif de l'association Guipavas / Le Relecq-Kerhuon ; il en était une figure emblématique, une mémoire vivante, et un exemple pour nous tous.

François Coat, tout au long de sa vie, a incarné des valeurs de solidarité, de dévouement et d'engagement qui ont marqué l'histoire de notre communauté. Sa sagesse, son expérience et son esprit bienveillant ont toujours guidé nos actions et renforcé les liens entre nos membres.

Après 24 ans 6 mois et 16 jours au sein de la Marine nationale, il revient à la vie civile mais ne sera pas un retraité tranquille car il exercera 18 ans les fonctions d'appariteur à la Faculté de droit, tout en assumant le rôle de conseiller municipal pendant trois mandats successifs.

En reconnaissance de son engagement exceptionnel, François avait été décoré du titre de Chevalier de la Légion d'honneur, une distinction qui témoigne de la valeur de son parcours et de son implication au service des autres. Ce titre honorifique n'était qu'une des nombreuses preuves de son dévouement et de son engagement.

Son départ laisse un vide immense au sein de notre association, mais son souvenir continuera de vivre à travers tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches, et nous nous engageons à perpétuer les valeurs qui étaient chères à François.

Reposez en paix, François. Vous resterez à jamais dans nos cœurs et nos mémoires.

François Urbide

Président de l'UNC Guipavas/ le Relecq-Kerhuon



UNC de Pont-Aven Nizon

Jean Nerzic nous a quittés

Né en 1932 à Melgven à la ferme familiale de Penher, Jean suit les cours au collège de Rosporden puis au Nivot. Il effectue son service militaire obligatoire à 18 ans à Sarrebourg au 30^{ème} bataillon de chasseurs portés de novembre 1952 à avril 1954.

Après son retour au pays où le travail à la ferme est intense au rythme des saisons, il est appelé sous les drapeaux, en mai 1956, pour l'opération Valmy en Algérie, avec le 2^{ème} régiment d'Infanterie et embarque sur le Ville de Marseille avec plus de 1000 autres compagnons d'armes.

Après huit jours à Bouïra, c'est à Maillo au pied du Judjura que le bataillon s'installe et commence le repérage des positions des fellagas, la prospection des nombreuses grottes... en septembre 56, il est détaché au 3^{ème} bataillon pour l'instruction des futurs sous-officiers, le maniement des armes, la topographies, les circuits qui changé chaque jour car le danger rôdait.

À la fin de sa mission, il rentre à Melgven et sa vie de famille l'attire sur Nizon où, au sein de l'UNC, il se distingue en tant que porte-drapeau durant plus de 30 ans. de service.

Le 8 octobre dernier, Jean Nerzic est décédé à l'âge de 92 ans, laissant sa famille et ses amis de l'UNC de Pont-Aven Nizon dans la peine.



Bon à savoir...

Revalorisation du SMIC

Dans sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, le Premier Ministre a annoncé une hausse anticipée du SMIC de 2 % dès le 1^{er} novembre 2024. Le montant du SMIC horaire passerait donc de 11,65 € à 11,88 €.



Retraite Agirc-Arrco

Le versement des pensions Agirc-Arrco sera revalorisé dès le 4 novembre 2024 et dépendra de l'inflation et du choix de l'organisme. Cette revalorisation sera située en 1,4 et 1,9 % d'augmentation et sera calculée



Permis de conduire

Le permis de conduire « rose cartonné pliant 3 volets, est valable jusqu'au 19 janvier 2033. Son remplacement peut être effectué sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés ANTS

(<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/>)

L'Allocation de reconnaissance du combattant

La question de savoir si l'allocation de reconnaissance du combattant perçu par le titulaire est un bien propre en commun avec le conjoint.

Il faut savoir qu'un bien propre n'appartient qu'à l'un des époux. L'article 1404 du Code civil mentionne que les biens propres sont, par nature, "les actions en réparation d'un dommage corporel ou moral, les créances et pensions incessibles à autrui, et, plus généralement, tous les biens qui ont un caractère personnels et tous les droits exclusivement attachés à la personne".

L'Allocation de reconnaissance du combattant (Ex Retraite du combattant) n'est pas une pension de traite mais une sommes versée par an (826,20 €) en témoignage de la reconnaissance nationale par le ministère en charge des anciens combattants.

Elle constitue donc un bien propre, au même titre que l'allocation en reconnaissance des souffrances endurées par les orphelins dont les parents ont été victimes d'actes de barbarie durant la Seconde Guerre Mondiale.



Agendas 2025

Les agendas 2025 de l'UNC sont disponibles au siège départemental (2,40 € hors frais de port).

Attention le stock est limité, il reste 8 exemplaires !



Le coin des réseaux

Emmanuel Macron @EmmanuelMacron

Le 23 octobre 1983, 58 soldats français ont perdu la vie à Beyrouth dans une attaque terroriste. Les chasseurs parachutistes des 1er et 9e RCP y étaient engagés pour la paix.

Jamais nous ne les oublierons.

Et toujours la France défendra la paix.



ALT

9:36 PM · 23 oct. 2024 · 235,5 k vues

Ministère des Armées et des Anciens combattants @Armees_Gouv

#Hommage | Le 23 octobre 1983, 58 militaires français des 1er et 9e régiment de chasseurs parachutistes perdaient la vie lors d'un attentat frappant l'immeuble #Drakkar à Beyrouth. 41 ans plus tard, @JL_Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants, a salué leur mémoire au cours d'une cérémonie qui s'est tenue au Parc André-Citroën à Paris, devant le Monument aux morts pour la France en opérations extérieures.

defense.gouv.fr/actualites/att...



Jean-Louis Thieriot

7:52 PM · 23 oct. 2024 · 3 534 vues

Armée de Terre @armeedeterre

Beyrouth 🇫🇷 23 octobre 1983, 6h30.

Un double attentat terroriste sur le poste Drakkar, frappe la Force multinationale de sécurité. 58 soldats des 1er et 9e RCP y perdent la vie, au service de la paix.

Nous ne les oublions pas 🇫🇷 🇫🇷
#InMemoriam #EnLeurSouvenir



8:30 AM · 23 oct. 2024 · 175,9 k vues

Bleuet de France @BleuetFrance

Il y a 41 ans, 58 parachutistes 🇫🇷 tombaient lors de l'explosion du #Drakkar à Beyrouth.

Aujourd'hui, nous honorons leur sacrifice et pensons à leurs familles & frères d'armes pour que leur courage ne soit jamais oublié. 🇫🇷 Le #BleuetdeFrance reste auprès de ceux qui restent.



ALT

4:00 PM · 23 oct. 2024 · 7 351 vues

Chef d'état-major des armées @CEMA_FR

Il y a 41 ans, les armées 🇫🇷 perdaient 58 frères d'armes au Liban. Honorons la mémoire de ceux qui ont péri dans l'attentat terroriste du Drakkar à Beyrouth.

Engagement résolu des militaires du contingent 🇫🇷 @DAMAN_UNIFIL_FR pour la stabilité et la sécurité du Proche Orient et du Liban.



La France au Liban 🇫🇷 et UNIFIL

Marine nationale @MarineNationale

#JeudiPhoto | 🇫🇷 Dans la brume du porte-avions Charles de Gaulle, un homme se dresse, défiant le feu... ou presque ! Les vapeurs des catapultes du porte-avions créent l'illusion ! Qui a dit que la Marine n'avait pas d'allure ?

Pauline Misse/Marine Nationale/Défense



ALT

8:01 AM · 24 oct. 2024 · 3 385 vues

Escadrons de Chasse français @EscadronsChasse

Sous nos ailes défile la ville de Brest, phare de l'ouest, vibrante cité du Ponant, port militaire stratégique, peuplée de gens sympas amateurs de bons moments et... TOUJOURS INVAINCUE EN CHAMPION'S LEAGUE, gast !

Bravo au @S829 !



ALT

9:00 PM · 23 oct. 2024 · 4 688 vues

Gendarmerie nationale @Gendarmerie

#JeudiPhoto 🇫🇷 Le chien-gendarme lorsqu'on lui dit " promis m'sieur je n'ai rien sur moi ".

@Gendarmerie_D14



ALT

Ministère de l'Intérieur et 3 autres personnes

6:59 AM · 24 oct. 2024 · 12,2 k vues

